Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Andrée Brunetti le 20 juillet 2023

Vins du Duché d'Uzès : 10 ans d'Appellation d'Origine Protégée, ça se fête !

Il faut remonter à 1986 pour retrouver les premières démarches entreprises par les vignerons gardois en vue de l'obtention de ce label. « 27 ans de travail pour le décrocher, il en a fallu de la constance pour ne pas baisser les bras » commente Fabrice Verdier, président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès.

Michel Souchon, le président de l'appellation, se souvient : « Notre région était couverte de vins de petites zones. Ensemble, dans les années 2000, nous avons décidé de simplifier les dénominations. Deux appellations ont été créées, Les Cévennes (en IGP) et le Duché d'Uzès qui avait pour vocation de devenir un VDQS (Vin Délimité de Qualité Supérieure), l'antichambre de l'AOC. Mais en 2007, patatras. L'appellation VDQS est supprimée lors de la réforme de la politique vinicole. Inlassablement, le syndicat des producteurs poursuit son parcours du combattant et dépose une demande d'accession à une AOP auprès de l'INAO (Institut national des appellations d'origine). Et le 19 juillet 2013, victoire. L'INAO donne un avis favorable et le décret est publié au Journal Officiel, il y a juste 10 ans ».

Le maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon, ajoute : « Nous pouvons tous être fiers de cette reconnaissance d'un savoir-faire, d'une exigence, d'une qualité de travail de nos vignerons qui façonnent le terroir, le paysage et font monter en gamme nos vins ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Andrée Brunetti le 20 juillet 2023

Michel Souchon, président de L'AOP Duché d'Uzès © Andrée Brunetti

Ici, la vigne cohabite avec les oliviers et les chênes truffiers sur des sols argilo-calcaires. Au départ, 130 communes sur 2 200 hectares étaient classées sur la zone d'appellation, des rebords de la Vallée du Rhône aux contreforts des Cévennes. Mais pour gagner en qualité, les producteurs ont répondu à un cahier des charges particulièrement strictes. Aujourd'hui, elles ne sont plus que 77 communes de Monoblet à l'ouest à Saint-Siffret à l'est, de Goudargues au nord à Gajan au sud, à figurer dans l'aire de production, après une sélection minutieuse des parcelles les mieux situées en coteaux caillouteux, avec une amplitude de 15° d'écart entre le jour et la nuit, le littoral et les collines.

Pour Luc Reynaud, vice-président de l'appellation : « Ce contraste climatique favorise la fraîcheur, la vivacité, la rondeur en bouche de nos vins. Nos blancs se démarquent par leur finesse, leur complexité. Les rosés sont frais, fruités avec une belle longueur et nos rouges accompagnent particulièrement bien les plats gastronomiques. Nous sommes une pépite parmi les vins des Côtes du Rhône. Et avec eux, nous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Andrée Brunetti le 20 juillet 2023

allons pouvoir grandir, nous aussi. En plus, nous avons des rendements faibles pour une meilleure qualité : 55 hectolitres par hectare pour les blancs et les rosés, 48hl/ha seulement pour les rouges. Chez nous il n'y a que des assemblages, pas de monocépages. Pour les blancs : 40% Viognier – 30% Grenache blanc – 20% cépages complémentaires (Roussanne, Marsanne ou Vermentino, voire Clairette), pour les rosés : 50% Grenache noir – 20% Syrah – 30% cépages accessoires (Mourvèdre – Carignan – Cinsault), pour les rouges 40% Syrah – 20% Grenache noir, + le trio (Mourvèdre – Carignan –Cinsault) ».

Luc Reynaud, vice-président de l'AOP Duché d'Uzès © Andrée Brunetti

En tout, 1,2 million de bouteilles sont commercialisées, (53% rouge / 30% blanc / 17% rosé) soit 90% de la production avec, notamment une bouteille syndicale et son logo « Duché d'Uzès » incrusté dans le verre. Ici, pas de cubi et seulement 10% de vrac. Michel Souchon précise : « En 10 ans, la production est restée stable. On est passé de 9 300hl en 2013 à 10 700hl en 2022, + 10%, au profit des blancs, qui ont le vent en poupe, qui sont un atout indéniable de notre AOP. Notre objectif est d'augmenter la part du vrac

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Andrée Brunetti le 20 juillet 2023

et de développer notre notoriété à l'international, vers la Belgique cette année et le Royaume-Uni l'an prochain ».

2013-2023, pour marquer ces 10 ans, un évènement le 27 juillet : « La Guinguette des Vignerons » dans le cadre du magnifique Jardin de l'Evêché, une douzaine de vignerons dans les 3 couleurs pour une cave éphémère, 5 foodtrucks (fruits de mer – burgers – cuisine exotique – recettes italiennes – glaces & verrines) et un DJ pour animer la soirée jusqu'à 1h du matin.

L'appellation qui avait déjà lancé « La soirée vigneronne » pour la Saint-Vincent en janvier avec « Le week-end truffes », « Le vin Côté Cours » et sa balade gastronomique le jeudi de l'Ascension, « Uzès Danse » en juin, « La Foire aux vins d'Uzès» en août ne cesse de se réinventer.

De gauche à droite : Geneviève Caizargues, présidente de la Confrérie bachique du Duché d'Uzès, Michel Souchon président de L'AOP Duché d'Uzes, Jean Luc Chapon, maire d'Uzes et Fabrice Verdier, président de la Communauté de Communes Pays d'Uzes © Andrée Brunetti

Sur les 38 caves particulières et les 6 caves coopératives de l'appellation, 21 sont en agriculture biologique, 8 en conversion, 2 en Terra Vitis et 9 en Haute Valeur Environnementale, donc 91% dans une démarche environnementale. Les vignerons qui veulent faire connaître leurs vins, leur amour de la vigne et leur terroir sont dans une dynamique d'oenotourisme et vous attendent dans leurs caves et caveaux, domaines et maisons de négoce à Saint-Chapdes, Bourdic, Arpaillargues, Savignargues, Blauzac, Durfort, Fons ou Vézénobres pour vous faire découvrir le fruit de leur labeur et les accords parfaits mets-vins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !